



BO N°28 du 16 juillet 2021

COMMUNE DE RIDDES

Mise au concours

L'Administration communale de Riddes met au concours pour l'année scolaire 2021-2022 à l'école primaire :

- 16 périodes GNT en 7H (français et mathématiques), le mardi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi

Entrée en fonction : 19 août 2021

Conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur.

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, extrait du casier judiciaire inférieur à 3 mois, références et copies des titres et diplômes sont à adresser à la Direction des écoles, Rue de Combremont 6, 1908 Riddes, **pour le 30 juillet 2021** au plus tard (date du timbre postal).

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de M. Johan Epiney, directeur des écoles, au 027/306.47.31 ou dirp.riddes@edu.vs.ch.

Riddes, le 16 juillet 2021

L'Administration communale